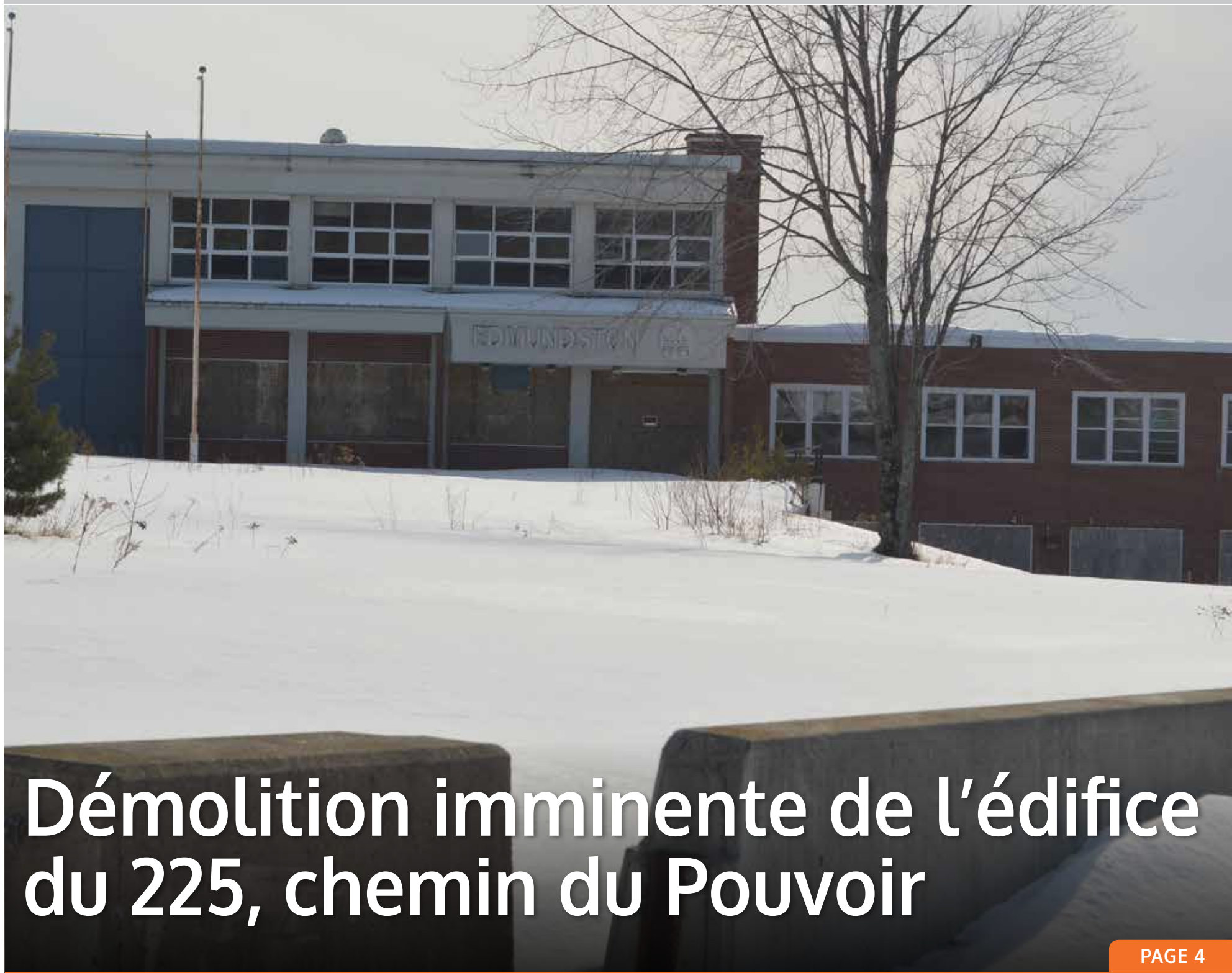


infoweekend

VOLUME 24 | Numéro 50 | 20 650 copies | LE JEUDI 29 FÉVRIER 2024 | 8 PAGES | PAPIER • WEB • MOBILE



Edmundston-Vallée-des-Rivières: Roger Quimper candidat sous la bannière PC

Lors des prochaines élections provinciales, Roger Quimper souhaite être élu député d'Edmundston-Vallée-des-Rivières sous la bannière progressiste-conservatrice (PC).

INFO WEEKEND

Rappelons que l'Association progressiste-conservatrice d'Edmundston-Vallée-des-Rivières a tenu son congrès d'investiture le 25 février, à Edmundston.

D'après M. Quimper, il est temps de passer à l'action, d'oser et de ramener le Madawaska au centre des décisions à Fredericton.

«Nous devons nous occuper de nos gens ainsi que livrer des projets porteurs qui miseront sur le coût de la vie, la crise du logement et la mise à jour de nos infrastructures locales. J'ai hâte de rencontrer les électeurs de la circonscription afin de partager ma vision et d'écouter leurs idées!»

Par l'entremise d'un communi-

qué, on apprend que M. Quimper poursuit une longue carrière chez Irving Oil où il occupe le poste de directeur des comptes commerciaux pour les régions francophones de l'est du pays.

Toujours selon l'information obtenue de l'Association, les gens connaissent M. Quimper en tant que bénévoles au sein de divers organismes sociaux et culturels, notamment en tant que vice-président du club de golf Fraser Edmundston, membre des Chevaliers de

Colomb 3e degré, directeur au sein de la Fondation Saint-Louis-Maillet, vice-président d'Habitat pour l'humanité, etc.

Époux de Julie Paradis, Roger Quimper est père de deux garçons, soit Michaël et Jérôme. De plus, il est titulaire d'un diplôme d'études collégiales du CCNB-Campus d'Edmundston en technologie du chauffage (CVC) ainsi que d'un certificat professionnel en vente de l'Association canadienne des professionnels de la vente (ACPV).



Roger Quimper tentera de se faire élire en tant que député d'Edmundston-Vallée-des-Rivières sous la bannière progressiste-conservatrice.
Photo contribution

Le bien-cuit Me Anik Bossé permet de récolter 60 000 \$

Mission accomplie pour les organisateurs du 26e bien-cuit de la Fondation Saint-Louis-Maillet (FSLM)! En effet, puisque le bien-cuit de Me Anik Bossé a permis de recueillir 60 000 \$.

INFO WEEKEND

Rappelons que cet événement s'est déroulé le 17 février dernier, au Palais des congrès d'Edmundston. Animée par Marco Boucher, cette soirée a permis à 325 convives de bien s'amuser.

Durant la soirée, lors de laquelle les allusions au vocabulaire juridique fusaient de toutes parts, Me Anik Bossé a su entendre et encaisser les «allégations et accusations», de même qu'à faire face aux «contentieux» que lui ont lancé la partie des plaidoiries représentées par les rôtiuses Heidi Bossé (sœur), Josée Hébert (adjointe administrative du cabinet Bossé Lemieux),

Christyna St-Onge (cousine) et Brigitte Nadeau-Cyr (amie).

Les rôtiuses n'ont pas manqué de raconter de savoureuses histoires cocasses de la «victime» de la soirée. Puisque le mot final appartenait à l'accusée, Me Bossé a prononcé un plaidoyer solide qui visait à mettre les pendules à l'heure quant aux «accusations» qui pesaient contre elle. Dans son «contre-interrogatoire», elle a su rappeler des souvenirs tout aussi drôles des rôtiuses en n'oubliant pas de les remercier chaleureusement d'être des personnes si chères dans sa vie. L'argent recueilli à ce 26e bien-cuit Anik Bossé servira à la création de la bourse d'études «Bourse FSLM Me Anik Bossé, C.R. et ci».

Au terme de la partie officielle de la soirée, le président de la Fondation Saint-Louis-Maillet, Mathieu Lemieux, a dévoilé la somme de 60 000 \$ recueillie par cette activité. Me Anik Bossé est la

présidente sortante de la FSLM.

Rappelons que l'objectif du bien-cuit est d'amasser des fonds afin de créer une nouvelle bourse d'études pour les étudiants et étudiants fréquentant l'UMCE. Depuis ses débuts, la Fondation a distribué plus d'un million de dollars en bourses et en projets stratégiques.

Voici les personnalités qui ont précédé Me Anik Bossé à titre de «victimes» du bien-cuit de la Fondation Saint-Louis-Maillet depuis 1989 : Marcel Sormany, Jean-Maurice Simard, Dr Gilles Lapointe, Gérald Clavette, Dr Jeannot Castonguay, Percy Mockler, Bert Martin, Jeannot Volpé, Madeleine Dubé, Paul Albert, Mgr Gérard Dionne, Jean-Guy Poitras, Don Bélanger, Pauline Banville Pérusse, Gérard Landry, Me Bernard Valcourt, Cyrille Simard, Jean-Claude Savoie, Francine Landry, André Lebel, Solange Lorquet, Denise Émond-Gendron, Daniel Thériault, Brigitte Nadeau Cyr et Dr Wayne Dionne.

Décès d'un homme du N.B. : une enquête de la SiRT exonère la GRC

La directrice par intérim de la Serious Incident Response Team (SiRT), soit l'équipe d'intervention en cas d'incident grave, a conclu qu'il n'existait pas de motif raisonnable de croire qu'en février 2023, les membres de la GRC aient commis une infraction criminelle relativement au décès d'un homme.

INFOWEEKEND

Par l'entremise d'un communiqué, la SiRT rappelle que le 3 février 2023, le Groupe tactique d'intervention de la GRC («GTI») s'est présenté à la résidence d'un homme à Saint-Joseph-de-Madawaska afin d'exécuter un mandat de perquisition et de le mettre en état d'arrestation pour des infractions liées aux armes à feu.

«Lorsque les agents sont arrivés sur les lieux, l'homme a tiré une balle dans leur direction. Les policiers ont eu recours à plusieurs techniques, y compris

un négociateur et des munitions au gaz, pour tenter de l'extraire de sa résidence en toute sécurité», peut-on lire dans le communiqué. Après plusieurs heures sur les lieux et en l'absence de réponse de la part de l'homme, les policiers ont pénétré dans la résidence où ils l'ont trouvé mort d'une blessure par balle auto-infligée. Pour ce qui est du rapport complet, il est disponible sur le site www.gnb.ca (Publications - Sécurité publique).

En terminant, mentionnons que la SiRT est chargée d'enquêter sur toutes les questions qui concernent la mort, les blessures graves, les agressions sexuelles et la violence entre partenaires intimes ou d'autres questions d'intérêt public qui peuvent avoir découlé des actions d'un agent de police en Nouvelle-Écosse ou au Nouveau-Brunswick. Les enquêtes sont placées sous la direction et le contrôle d'un directeur civil indépendant qui a le pouvoir exclusif de décider si des accusations doivent être portées à la fin d'une enquête.

Des citoyens déterminés à préserver l'Aréna de Saint-Basile

Des citoyens du secteur Saint-Basile demandent à la Ville d'Edmundston de proposer des mesures concrètes afin de préserver l'Aréna de Saint-Basile.

**CHRISTINE THERIAULT
INFO WEEKEND**

Rappelons que le regroupement de citoyens a fait part de ses doléances le 20 février, lors de la réunion publique du conseil municipal d'Edmundston.

D'entrée de jeu, le porte-parole du groupe, Brian Dubé, confirme que les citoyens souhaitent travailler en collaboration avec la Municipalité afin d'assurer l'avenir de l'édifice qui, depuis plusieurs décennies, est cœur des activités sportives et sociales de la communauté.

«Ensemble, nous ferons en sorte que cette infrastructure continue de jouer un rôle central dans la vie de notre quartier et qu'elle contribue au bien-être de l'en-

semble des résidents d'Edmundston. Nous sommes prêts à travailler avec la Municipalité afin de faire avancer cette cause importante», déclare-t-il.

«Nous pouvons même déjà compter sur des gens qui souhaitent contribuer, que ce soit en matériel ou en main-d'œuvre, afin de s'assurer que cet aréna soit fonctionnel et puisse être préservé», poursuit M. Dubé.

Animé du désir de prendre part à l'élaboration d'un plan à court terme, ce qui permettrait de répondre aux besoins immédiats, Brian Dubé confirme que le regroupement souhaite discuter «d'un plan à long terme afin d'intégrer l'Aréna dans de futures initiatives de développement de la Ville d'Edmundston».

Conscient du fait que des travaux doivent être effectués à l'Aréna de Saint-Basile, M. Dubé estime qu'il sera nécessaire d'investir afin de moderniser l'équipement et d'assurer la survie



Brian Dubé a pris la parole au d'un groupe de citoyen du secteur Saint-Basile. Photo Christine Thériault/ Brunswick News

de l'édifice. D'ailleurs, les citoyens souhaitent prendre connaissance d'une étude portant sur l'Aréna et ayant été effectuée il y a quelques années.

Parmi les éléments à propos desquels le porte-parole du groupe de citoyens a élaboré, on compte notamment la température à l'intérieur de l'édifice, les heures d'ouverture et l'accessibilité.

«Nous croyons que l'Aréna doit être

accessible à tous les citoyens. Nous suggérons de prolonger les heures d'ouverture afin de permettre une utilisation optimale de l'infrastructures, y compris les soirs et la fin de semaine, dans le but de répondre aux besoins de notre communauté.»

«Il y a des besoins durant l'année, entre autres, pour le hockey de printemps, lorsque des équipes de l'extérieur participent à des tournois ou encore avec la venue de l'Académie Sports Arts Études. Bref, nous aimerions que l'Aréna soit un endroit de choix!»

Toujours d'après M. Dubé, il ne fait aucun doute que l'Aréna de Saint-Basile répond toujours à un besoin dans la communauté.

«Notre population augmente et on compte plus de jeunes. De plus, lorsque les gens viennent dans la région pour assister à des tournois, ils contribuent à l'économie. Il y a également des gens de

la région qui vont jouer à Dégelis (Québec) quelques fois par semaine, alors qu'ils pourraient utiliser notre aréna.»

En plus de remercier les citoyens pour leur engagement, le maire d'Edmundston, Eric Marquis, acquiesce à leur demande de tenir une rencontre entre des représentants de la Municipalité et des membres du comité de citoyens. Cette discussion devrait avoir lieu au cours des prochaines semaines.

«En 2019, une étude a été réalisée, mais elle doit être mise à jour, entre autres, puisque les coûts de construction ne sont plus les mêmes. Nous avons demandé une réévaluation et nous devrions recevoir l'information sous peu.»

«Ensuite, nous aurons un meilleur portrait des prochaines étapes. Nous discuterons de l'état dans lequel se trouve l'Aréna de Saint-Basile et de l'état dans lequel nous voudrions qu'elle soit», conclut-il.

MEMO MUNICIPAL

⚙️ APPEL D'OFFRES

NUMÉRO	DESCRIPTION	OUVERTURE	INFORMATION
2024-041	Radio TMR pour le Service de sécurité incendie d'Edmundston	Le jeudi 14 mars, 2024, 14 h	Service de développement 2 ^e étage - Hôtel de ville 7, chemin Canada Edmundston, N.-B. 506.739.2125

La soumission la plus basse ou toute autre soumission ne sera pas obligatoirement retenue.

📄 TENDER CALL

NUMÉRO	DESCRIPTION	OPENING	INFORMATION
2024-1041	TMR Radio for the Edmundston Fire Department	Thursday, March 14, 2024, 2 pm	Development Department 2 nd floor - City Hall 7 Canada Road Edmundston, NB 506.739.2125

Neither the lowest nor any tender will necessarily be accepted.

edmundston.ca
 7, ch. Canada Rd., Edmundston, NB E5V 1T7
 T.: 506-737-6799

GROW YOUR BUSINESS

Boost sales with our
extensive network while
you focus on your business.

LEARN MORE AT [POSTMEDIASOLUTIONS.COM](https://postmediasolutions.com)

POSTMEDIA SOLUTIONS

infoweekend
papier web, mobile

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PUBLIÉ LE MERCREDI PAR:

Brunswick News Inc.

Site : www.infoweekend.ca

Courriel journalistes :
info@infoweekend.ca

ÉDITEUR DES PUBLICATIONS
FRANCOPHONES :

David Gauvin
gauvin.david@brunswicknews.com

JOURNALISTES:

Christine Thériault
theriault.christine@brunswicknews.com

PETITES ANNONCES:
(506)739-5025

PUBLICITÉ
advertising@brunswicknews.com

LIVRAISON DE CIRCULAIRES
1888 580-2121
carrierhotline@brunswicknews.com

SERVICE À LA CLIENTÈLE/LIVRAISON:
Tél: 1-800-332-3329
distributionNB@brunswicknews.com

Publié chaque jeudi par NB Distributeurs, Info Weekend est une division de Brunswick News Inc. Le contenu de cette publication est protégé par les droits d'auteur et peut seulement être reproduit à des fins personnelles et non commerciales. Tous les droits sont réservés et l'utilisation commerciale est interdite. Pour utiliser ce matériel, vous devez d'abord obtenir l'autorisation du propriétaire de droits d'auteur. Pour plus de renseignements, communiquez avec le directeur général ou le rédacteur en chef.

Numéro d'enregistrement # 0040010346

Veuillez retourner les copies non-livrables

(adresses canadiennes) à l'adresse suivante :

Département de distribution C.P. 1001,
Moncton, N.-B.

Publication mail agreement #0040986516

Démolition imminente de l'édifice du 225, chemin du Pouvoir

En plus de confirmer qu'elle ira de l'avant avec la démolition de l'édifice situé au 225, chemin Du Pouvoir, la Ville d'Edmundston souhaite que ces travaux soient complétés cet automne.

CHRISTINE THERIAULT
INFO WEEKEND

Rappelons que jusqu'en 2013, l'édifice abritait le CCNB-Campus d'Edmundston.

Bien qu'il se souvienne que des discussions ont déjà eu lieu entre le propriétaire et la Ville d'Edmundston, le directeur général de la Municipalité, Marc Michaud, indique que la situation s'est détériorée.

«Nous avons réalisé que le bâtiment n'était pas entretenu et qu'il n'y avait aucune circulation dans les alentours. Après avoir constaté qu'il était possible d'entrer à l'intérieur de l'édifice, nous avons dû intervenir, à au moins deux reprises, en ayant recours à l'arrêté sur les lieux dangereux et inesthétiques», confirme-t-il.

M. Michaud met notamment en lumière le fait qu'il y a quelques années, après avoir constaté que des gens circulaient toujours à l'intérieur de l'édifice, que ce dernier ne cessait de se détériorer, la Ville d'Edmundston a envoyé un avis au propriétaire lui demandant de se conformer en vertu de l'arrêté sur les lieux dangereux ou inesthétiques.

«Nous lui avons demandé de barricader toutes les issues du premier étage afin que les gens ne puissent pas avoir accès au bâtiment. Étant donné que ces travaux n'ont pas été effectués à l'intérieur des délais prescrits, la Municipalité a embauché un entrepreneur et fait parvenir la facture, qui s'élevait à environ 40 000 \$, au propriétaire.»

Depuis ce temps, le directeur général de la Ville d'Edmundston confirme que l'édifice continue de se détériorer et que des gens osent toujours s'aventurer à l'intérieur.



L'édifice situé au 225, chemin Du Pouvoir devrait être démoli au cours des prochains mois.
Photo Christine Thériault/Brunswick News

«Lorsque nous avons fait une visite des lieux, le conseil municipal nous a demandé d'initier des démarches pour évaluer la condition du bâtiment», confirme-t-il.

La Municipalité est allée de l'avant avec l'embauche de la firme Roy Consultants afin d'effectuer une évaluation en profondeur du bâtiment. Conclusion : la structure s'est détériorée et l'édifice devra être démoli.

«Les gens croient qu'il s'agit d'un beau bâtiment, mais s'ils voyaient l'intérieur... Il est irrécupérable», affirme M. Michaud, tout en indiquant qu'un inspecteur visite les lieux sur une base hebdomadaire.

Au début de l'été 2023, la Municipalité a, toujours en vertu de l'arrêté sur les lieux dangereux ou inesthétiques, envoyé un avis de démolition au propriétaire du 225, chemin Du Pouvoir.

«Il a contesté cet avis et un comité d'appel a été formé. Le propriétaire, accompagné de ses avocats, a fait entendre ses arguments. Au début du mois de décembre, le comité a confirmé

appuyer la décision de la Municipalité, soit celle de démolir l'édifice.»

M. Michaud précise que d'autres étapes devront être franchies avant d'entreprendre la démolition de l'édifice.

«Nous avons embauché une firme responsable d'effectuer une évaluation des produits dangereux qui se trouvent sur la propriété. Nous devrions recevoir le rapport au début du mois de mars. Par la suite, nous lancerons un appel d'offre pour la démolition.»

«Ensuite, nous irons de l'avant avec la démolition qui inclura la décontamination du site. Nous espérons trouver un entrepreneur général spécial dans la démolition de gros bâtiments et qui s'occupera également du volet des produits dangereux. Nous souhaitons que les travaux soient complétés d'ici le début de l'automne.»

Par la suite, la facture sera refilée au propriétaire et s'il ne paie pas, un processus suivra son cours afin que la Municipalité puisse être remboursée. D'après M. Michaud, cette facture «risque d'être

salée».

«Nous avons déjà reçu un estimé préliminaire et le coût s'élevait de 750 000 \$ à 1 million \$, ce qui ne comprend pas le volet des produits dangereux. Nous ignorons quel sera le montant de la facture.»

Bien que les démarches progressent, M. Michaud déplore le fait que le propriétaire n'ait pas fait davantage d'efforts pour récupérer l'édifice. Quant à la Ville, elle a dû débours des sommes qu'elle ne pourra récupérer, notamment les coûts de l'étude portant sur la structure, celui des visites effectuées par des employés, etc.

En terminant, M. Michaud confirme que la Municipalité a travaillé fort afin de voir aboutir ce dossier.

« Nous perdons beaucoup de temps, d'énergie et de sous pour nous occuper d'un bâtiment qui est voué à la démolition. Je crois qu'il serait intéressant que le gouvernement provincial, lorsqu'il se départi de propriétés excédentaires, les vende à des gens ayant des idées de projets.»

Chanter l'amour au profit de la Fondation des Oeuvres de l'Hôtel-Dieu

Des artistes de la région ont choisi de s'unir et de présenter un spectacle au profit de la Fondation des Oeuvres de l'Hôtel-Dieu de Saint-Basile. Intitulé «Chansons d'amour au fil du temps», ce spectacle aura lieu ce dimanche 3 mars, dès 14h, à la salle LaRose de l'Hôtel-Dieu.

INFO WEEKEND

Selon l'une des instigatrices du projet et pianiste, Melissa Plourde, l'idée d'organiser un spectacle proposant un répertoire inspiré de la thématique de l'amour mijotait dans son esprit.

«J'ai discuté avec Axelle (Assamoi), avec qui ça faisait un certain temps que je n'avais pas monté de projet. Nous

avons donc commencé à ressortir des idées et d'autres musiciens ont accepté de se joindre à nous pour la présentation de ce spectacle. Il y a tellement de musiciens dans la région et il est toujours intéressant de les mettre en valeur», explique-t-elle.

Par la suite, Melissa Plourde a discuté avec la coordonnatrice de la Fondation des Oeuvres de l'Hôtel-Dieu, Pauline Banville-Pérusse, à propos de la possibilité de présenter un spectacle à la salle LaRose.

«Elle a proposé d'organiser ce spectacle au profit de la Fondation, un organisme qui me tient également à coeur. Je suis donc très heureuse de collaborer avec la Fondation des Oeuvres de l'Hôtel-Dieu», poursuit-elle.

Toujours d'après Mme Plourde, le

spectacle «Chansons d'amour au fil du temps» devrait être d'une durée approximative de deux heures.

«Il s'agira d'un spectacle acoustique dont le répertoire comptera des chansons d'amour, en anglais et en français, de même que du rock, du pop et des pièces instrumentales. Il n'y a que 150 billets en vente. Chose certaine, c'est à ne pas manquer!»

Mentionnons que ce spectacle mettra en vedette les artistes suivants : Melissa Plourde (piano), Stacey LeBel (guitare acoustique et voix), Michael Seeley (saxophone), Éric Bélanger (batterie et percussions) ainsi qu'Axelle Assamoi et Nana Augou (voix).

De son côté, la coordonnatrice de la Fondation des Oeuvres de l'Hôtel-Dieu, Pauline Banville-Pérusse, pro-

fitte de l'occasion pour confirmer que cette activité est organisée en marge des 30 ans de la Fondation.

«Puisque l'organisme célèbre son 30e anniversaire, quelques événements auront lieu durant l'année. De plus, les gens ont tellement bien réagi lors du spectacle gospel qui a été présenté l'an dernier que nous avons décidé de revenir avec une thématique différente, soit celle de l'amour», déclare-t-elle.

Mme Banville-Pérusse ajoute que les profits du spectacle seront investis dans l'aménagement d'un parc qui sera situé à proximité de la Résidence Hôtel-Dieu de Saint-Basile.

Tout en confirmant que des activités auront lieu afin de célébrer les 30 ans de la Fondation, Mme Banville-Pé-



On peut apercevoir les musiciens qui seront sur scène lors du spectacle «Chansons d'amour». Dans l'ordre habituel, on retrouve Melissa Plourde, Nana Augou, Axelle Assamoi, Michael Seeley, Stacey LeBel de même qu'Éric Bélanger. Photo contribution

russe souhaite exprimer sa reconnaissance envers toute la population qui ne cesse d'appuyer l'organisme.

«La population nous soutient depuis le tout début et nous en sommes très fiers», ajoute-t-elle.

Jusqu'au 29 février, les billets pour le spectacle «Chansons d'amour» sont en prévente au coût de 20\$. Par la suite, les gens pourront se les procurer au guichet au coût de 25 \$. Afin d'obtenir plus de renseignements, on peut composer le 506.263.5111.

j'adhère dès maintenant au programme moi pour économiser encore plus chez Jean Coutu*



j'en ai toujours plus avec moi

- + d'offres personnalisées
- + de promotions en magasin
- + de concours exclusifs aux membres
- + de points avec la carte de crédit moi RBC® Visa^{†**}

avec moi, je réduis ma facture en santé beauté*

* Le programme Moi est offert dans les magasins Jean Coutu participants. Certaines conditions s'appliquent. Visiter programmemoi.ca pour connaître les conditions. Moi ainsi que Jean Coutu et Moi sont des marques de commerce de Metro inc.
** Des conditions s'appliquent. Allez à rbc.com/moi pour obtenir tous les détails.
† / MC Marques de commerce de Banque Royale du Canada, utilisées sous licence.
‡ Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leur propriétaire respectif.

pas encore membre de moi?

- adhérez dès maintenant en ligne ou en succursale
- pour plus d'information, visitez programmemoi.ca



Les séries demi-finales de la LHVA se poursuivent

Alors que les Draveurs du Bas-Madawaska mènent la série demi-finale A contre les As de Saint-Basile (2 à 0), la série demi-finale B, qui oppose les Castors de Saint-Quentin au Dynamo de Kedgwick, est à égalité (1 à 1).

INFO WEEKEND

Trois affrontements auront lieu les 1er, 2 et 3 mars. Ce vendredi, dès 21h, les Castors rendront visite au Dynamo et que les As visiteront les Draveurs. Le lendemain, à compter de 19h30, le Dynamo sera sur le territoire des Castors, alors que le 3 mars, dès 19h, les Draveurs seront de passage au domicile des As.

Bilan de la série A

Durant la fin de semaine, les Draveurs et les As disputé deux matchs

desquels les Draveurs sont ressortis vainqueurs. En effet, le Bas-Madawaska a remporté ces parties au compte de 8 à 7 (en surtemps) et de 7 à 0.

Le 23 février, l'ancien des As, Casey Fox, a marqué son deuxième but de la rencontre en prolongation, ce qui a permis aux Draveurs de remporter le premier match de cette série demi-finale A.

Du côté des As, les compteurs sont Samuel Cyr (2 buts), Nicholas Jessome (2 buts), Jacob Long, Gabriel Martin et Dominic Deschênes. Chez les Draveurs, il s'agit de Jason Martin (3 buts), Casey Fox (2 buts), Eric Roy, Joey Tardif et Simon Ruest.

Le lendemain, les Draveurs ont blanchi les As (7 à 0), ce qui permet aux Draveurs de mener cette série demi-finale.

Lors de ce match, le gardien

Pierre-Olivier Lemieux a repoussé les 48 tirs lui ayant fait face. Quant aux Draveurs, ils ont dirigé 22 lancers en direction du filet des As.

Après une période, grâce à des buts de Paul Pelletier et Vyncen Mazerolle, les Draveurs menaient au compte de 2 à 0. En deuxième période, les Draveurs ont augmenté leur avance à 4 à 0 avec deux buts comptés par Cody Rossignol et Jason Martin. Par la suite, Cody Rossignol a compté un deuxième but.

En avantage numérique, Paul Pelletier et Casey Fox ont complété le pointage pour les vainqueurs en troisième période.

Retour sur la série demi-finale B

Vendredi dernier, tirant de l'arrière de deux buts en troisième période, le Dynamo est parvenu à l'emporter grâce à trois buts sans réplique, dont

ceux de la victoire au début de la deuxième période de prolongation.

Le Dynamo a donc remporté une victoire contre les Castors au compte de 3 à 2 en surtemps. Du côté des Castors, les compteurs sont Jason Thibault et Brandon Coulombe, alors que chez le Dynamo, il s'agit de Roby Martel, Junior Savoie et Rémis Savoie.

Le 24 février, les Castors ont pris leur revanche et ont remporté l'affrontement au compte de 4 à 1, ce qui a fait en sorte que cette série est à égalité.

Bien que Roby Martel ait permis au Dynamo de prendre les devants en première période, les Castors ont répliqué avec deux buts avant la fin de l'engagement. Les buteurs sont Olivier Poirier et Samuel Castonguay.

Quant à Francis Savoie, il a augmenté l'avance des Castors à deux buts en deuxième période. Tôt en troisième période, Samuel Nadeau a



Du 1er au 3 mars, les affrontements se poursuivront au sein de la Ligue de hockey Vallée-Appalaches. Photo contribution

ajouté le quatrième but des Castors.

Travis Fullerton a remporté la victoire devant le filet, bloquant 29 tirs dirigés en sa direction. Soulignons également que le Dynamo a écopé de 54 minutes de pénalités comparativement à 52 minutes du côté des Castors.

Afin d'obtenir plus de renseignements, on peut visiter le www.lhva-avhl.ca.



Vous épargner pour votre première maison ?

Un compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété peut vous aider.

Les Canadiens peuvent épargner pour une maison exempt d'impôt en utilisant le compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP).

Les acheteurs potentiels d'une première habitation peuvent contribuer ou transférer de leur REER jusqu'à 40 000 \$ pour acheter ou construire leur première maison.

Comme pour un REER, les cotisations versées à un CELIAPP sont généralement déductibles d'impôt. Jusqu'à 8 000 \$ de cotisations CELIAPP peuvent être réclamées en déduction de l'impôt sur le revenu. Les retraits admissibles, y compris les revenus de placement sur les cotisations et les transferts, ne sont pas imposables lorsqu'ils sont retirés pour construire ou acheter une maison admissible.

Dès 5 décembre 2023, plus de

300 000 Canadiens avaient ouvert un CELIAPP pour épargner en vue d'un acompte sur leur première maison.

Qui est éligible pour ouvrir un CELIAPP?

Tout résident du Canada âgé de 18 ans et d'au plus 71 ans au 31 décembre de la même année et qui achète une première maison est admissible.

Essayez le nouvel outil d'estimation

Vous cherchez à avoir une idée du montant que vous pourriez économiser pour la mise de fonds de votre première maison? Consultez l'outil d'estimation CELIAPP sur canada.ca. Il comporte des limites intégrées pour refléter le plafond annuel de 8 000 \$ et le plafond cumulatif de

40 000 \$. En fonction de votre revenu annuel imposable approximatif et de votre province de résidence, vous pouvez également estimer vos économies d'impôt potentielles, y compris la croissance des investissements, sur les cotisations et les transferts que vous effectuez à vos CELIAPP.

Comment ouvrir un compte CELIAPP?

Vous pouvez ouvrir un compte auprès de n'importe quel émetteur d'un CELIAPP (banque, coopérative de crédit, fiducie ou compagnie d'assurance) qui propose ce plan enregistré. Votre émetteur vous conseillera sur les types de CELIAPP et des placements admissibles qu'ils peuvent détenir

Les cotisations sont-elles déductibles?

Les cotisations à vos CELIAPP sont généralement déductibles dans votre déclaration de revenus et de prestations. Les transferts de vos REER vers vos CELIAPP ne sont pas déductibles.

Y a-t-il une limite de contribution/transfert?

Oui, qu'il s'agisse de cotiser ou de transférer de vos REER vers vos CELIAPP, il y a une limite annuelle de 8 000 \$, y compris l'année où vous ouvrez votre premier CELIAPP. Il existe également une limite à vie de 40 000 \$ pour un CELIAPP.

Reporter les cotisations

Vous pouvez reporter votre droits de participation à un CELIAPP inutilisée à la fin de l'année, jusqu'à un maximum de 8 000 \$, pour l'utiliser l'année suivante.

Puis-je avoir plus d'un CELIAPP?

Vous êtes autorisé à détenir plus d'un CELIAPP, mais le montant total versé ou transféré à toutes vos CELIAPP ne peut pas dépasser les limites annuelles et à vie.

Quand fermer un CELIAPP

Afin d'éviter des conséquences fiscales imprévues, tous vos CELIAPP devront être fermés avant le 31 décembre de l'année au cours de laquelle survient le premier des événements suivants :

- le 15^{ème} anniversaire de l'ouverture de votre premier CELIAPP;
- vous atteignez l'âge de 71 ans;
- l'année suivant votre premier retrait admissible de votre CELIAPP.

Que se passe-t-il si je dois fermer mon CELIAPP et que je ne l'ai pas utilisé pour acheter ou

construire ma première maison ?

Si vous avez un montant dans votre CELIAPP et que vous devez le fermer, vous pouvez généralement transférer le montant directement dans votre REER ou FERR avec report d'impôt.

Si vous retirez le montant de votre CELIAPP, vous devez l'inclure comme revenu dans votre déclaration de revenus et de prestations pour l'année où il a été reçu.

Pour en savoir plus, visitez les pages web à propos des compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP).

- Canadian News Wire

LHM : les Rapides ne seront pas des séries éliminatoires

Alors que le Blizzard d'Edmundston a remporté ses deux derniers matchs, les Rapides de Grand-Sault ne peuvent plus espérer obtenir une place en séries.

INFO WEEKEND

Au cours de la fin de semaine (23 au 25 février), le Blizzard a remporté son affrontement contre les Steamers de West-Kent (4 à 3) ainsi que celui contre les Red Wings de Fredericton (4 à 3).

Quant aux Rapides, ils ont dû s'incliner à deux reprises, soit contre les Timberwolves de Miramichi (4 à 1) et contre les Steamers (5 à 2).

Ce jeudi 29 février, à 19h30, le Blizzard sera de retour sur la patinoire, alors qu'il recevra les Mariners de Yar-mouth. Ensuite, soit le 2 mars, la formation d'Edmundston rendra visite au

Red Wings. Deux matchs auront lieu au Centre E. & P. Sénéchal, soit les 1er et 3 mars. Ce vendredi 1er mars, les Rapides accueilleront les Mariners, alors que le 3 mars, ce sera au tour des Wildcats de Valley de s'arrêter à Grand-Sault.

Blizzard d'Edmundston

Le 23 février, le Blizzard a remporté une victoire contre les Steamers (4 à 3). Devant la plus grande foule de la saison au centre Jean-Daigle et guidés à l'attaque par les buts de Jérémy Fortin (25e), de Ben Wallace (6e et 7e) ainsi que de Peter Amanatidis (15e, filet vainqueur), le Blizzard l'a emporté difficilement. Les 2771 spectateurs ont eu droit à une prestation exceptionnelle des deux formations qui luttent pour le premier rang de la section Eastlink nord de la LHM.

Ce gain permet au Blizzard (33-11-

1-0) de distancer les Steamers (30-14-2-0) par cinq points avec un match en main par surcroît.

Par ailleurs, une poussée de trois buts sans réplique en troisième période a permis au Blizzard de savourer une victoire de 4 à 3 aux dépens des Red Wings.

Le Blizzard (34-11-1-0) totalise 69 points, sept de plus que les Steamers (30-14-2-0) au sommet de la section Eastlink nord de la LHM. Les deux équipes ont joué 46 matchs chacune. Il ne reste que six rencontres d'ici la fin de la saison ordinaire.

Rapides

Le 24 février, les Timberwolves ont compté à deux reprises dès la période initiale, en plus d'avoir ajouté deux autres buts en troisième période, ce qui a permis aux Timberwolves de l'emporter au compte de 4 à 1 contre les Rapides.

Ce revers élimine officiellement la formation de Grand-Sault d'une place en séries.

Les Rapides n'ont plus que cinq autres matchs à disputer à leur calendrier régulier et accusent un retard de 12 points sur les Red Wings qui continuent de s'accrocher au 4e rang de la division Eastlink Nord. La formation de Grand-Sault est à un point des Tigres de Campbellton et du 5e rang de leur division.

Le lendemain, les Steamers ont marqué quatre buts en deuxième période et ajouté une victoire à leur fiche (5 à 2) aux dépens des Rapides. Pour les Rapides, il s'agissait d'un septième revers en huit parties cette saison face aux Steamers.

Les Rapides terminent le mois de février avec un dossier de cinq victoires et quatre revers. Il ne leur reste que quatre parties à disputer.



Marco Martin a été une des bougies d'allumage du Blizzard. En plus de marquer le deuxième but du Blizzard, il a ennuyé les joueurs des Red Wings à chacune de ses présences. Photo contribution/Percy Picard

GUIDE 2024 ACHAT HABITATION

Un guide rapide sur les choix hypothécaires pour les acheteurs de maisons neuves

(NC) Lorsque vous vous lancez dans l'aventure passionnante de l'achat d'une maison, l'une des décisions les plus cruciales que vous prendrez est de choisir le bon prêt hypothécaire. Votre prêt hypothécaire aura un impact sur vos finances pour les années à venir. Il est donc essentiel de comprendre les options et les caractéristiques disponibles. Voici quelques éléments à garder à l'esprit :

1. COMPRENDRE LES CONDITIONS ET LES PÉNALTÉS HYPOTHÉCAIRES

La durée d'un prêt hypothécaire correspond à la durée de validité de votre contrat hypothécaire, qui comprend le taux d'intérêt et d'au-

tres conditions pertinentes. Les durées peuvent varier de quelques mois à plusieurs années. Il est essentiel de tenir compte de l'impact de la durée du prêt hypothécaire sur votre taux d'intérêt et des pénalités pour remboursement anticipé, comme payer un supplément ou transférer votre prêt hypothécaire vers une nouvelle banque. Ces sanctions peuvent être très coûteuses.

2. FLEXIBILITÉ HYPOTHÉCAIRE : PRÊTS HYPOTHÉCAIRES OUVERTS OU FERMÉS

Lorsqu'ils envisagent un prêt hypothécaire, les acheteurs ont le choix entre des prêts hypothécaires ouverts ou fermés,

chacun offrant différents niveaux de flexibilité.

Prêts hypothécaires ouverts :

- Des taux d'intérêt plus élevés que les prêts hypothécaires fermés
- Convient à ceux qui prévoient de rembourser leur prêt hypothécaire rapidement, de vendre leur maison prochainement ou qui s'attendent à des fonds supplémentaires pour un remboursement anticipé

Prêts hypothécaires fermés :

- Des taux d'intérêt plus bas que les prêts hypothécaires ouverts
- Limitations des privilèges de remboursement anticipé, variant d'un prêteur à l'autre
- Idéal pour les acheteurs qui

ont l'intention de rester dans leur maison pour toute la durée et qui souhaitent un plan hypothécaire stable

Vous devez également choisir entre un taux d'intérêt fixe, qui reste le même pendant toute la durée, et un taux d'intérêt variable, qui peut augmenter et diminuer pendant la durée.

3. TRANSFERT D'HYPOTHÈQUE

Un prêt hypothécaire transférable vous permet de transférer votre prêt hypothécaire existant vers une nouvelle propriété lorsque vous vendez votre maison actuelle et en achetez une autre. Cette fonctionnalité peut être avantageuse si vous bénéficiez de conditions avantageuses sur votre prêt hypothécaire actuel et que

vous souhaitez éviter les pénalités pour remboursement anticipé.

4. HYPOTHÈQUE POUVANT ÊTRE PRISE EN CHARGE

Une hypothèque pouvant être prise en charge vous permet de reprendre l'hypothèque et la propriété d'une autre personne. Elle permet également à une autre personne de reprendre votre hypothèque et votre propriété. Les modalités hypothécaires obtenues initialement par le vendeur doivent demeurer les mêmes. Cela peut être une bonne option si les taux d'intérêt ont augmenté depuis l'acquisition du prêt hypothécaire initial ou si les vendeurs souhaitent déménager dans une maison moins chère

sans encourir des frais de paiement anticipé.

5. HYPOTHÈQUE CONVENTIONNELLE ET SUBSIDIAIRE

Lors de la souscription d'un prêt hypothécaire, vous pouvez contracter une hypothèque conventionnelle ou subsidiaire. Comprendre les différences entre les deux est essentiel, car cela a un impact sur les types de prêts que vous pouvez garantir pour votre propriété.

Hypothèque conventionnelle

Une hypothèque conventionnelle garantit votre prêt par votre maison. Elle ne garantit pas les autres prêts que vous avez auprès de votre prêteur, comme une marge de crédit.

Travailler chez nous, c'est...

...des avantages
dès la première
année

13 
congés
fériés

4 
semaines
de vacances


Assurances
collectives


Salaire
concurrentiel

...des métiers et
des professions
pour tous les
goûts

Santé et services sociaux

Infirmière
Inhalothérapeute
Orthophoniste
Physiothérapeute
Préposé aux bénéficiaires
Psychoéducateur
Psychologue
Technicien en éducation
spécialisée
Travailleur social

Administration

Agent administratif
Agent de gestion
financière
Agent d'approvisionnement
Agent de gestion des
ressources humaines
Adjoint ou technicien
en administration
Spécialiste en procédé
administratif
Technicien en informatique

Métiers et emplois généraux

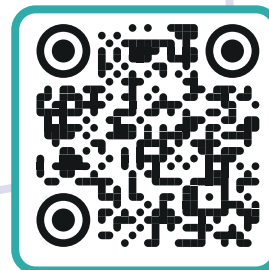
Cuisinier
Préposé au service
alimentaire
Préposé à la buanderie

...et bien
d'autres!

Découvrez les nombreuses opportunités
près de chez vous!

Postulez dès maintenant au

emplois.cisssbsl.com



**CHEZ NOUS,
ON SE DÉMARQUE
EN GRAND**

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
du Bas-Saint-Laurent

Québec 